



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01610

Numéro SIREN : 383 474 814

Nom ou dénomination : AIRBUS

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/015617

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/015617**
n°de gestion : **2001B01610**
n°SIREN : **383 474 814 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 13/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AIRBUS - Société par actions simplifiée
2 rond point Émile Dewoitine 31700 Blagnac -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2036410

15617

AIRBUS SAS**ACTIF***(Milliers d'Euros)*

		31/12/2016	31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	Note 1	60.050	66.527
Immobilisations corporelles	Note 1	752.072	573.629
Immobilisations financières	Notes 2 à 3	11.659.748	9.685.826
TOTAL		12.471.870	10.325.982
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	Note 4	15.893.781	14.287.480
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 5	1.148.731	1.089.819
Créances d'exploitation	Note 5	1.186.706	1.005.028
Créances diverses	Note 5	1.166.343	961.000
Disponibilités		16.843.098	15.525.921
Charges constatées d'avance et autres	Note 7	2.994.155	2.770.229
TOTAL		39.232.814	35.639.478
Ecart de conversion actif	Note 8	672.630	547.260
TOTAL DE L'ACTIF		52.377.314	46.512.720

AIRBUS SAS

PASSIF

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES Note 9		
Capital	3.227	2.704
Primes d'émission, d'apport et de fusion	2.347.145	310.346
Réserves	30.968	1.030.968
Résultat de l'exercice	(284.699)	80.624
Report à nouveau	196.223	115.598
Boni de fusion	13.228	13.228
Acomptes sur dividendes		
Provisions Règlementées	234.860	253.289
TOTAL	2.540.951	1.806.757
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Note 10	5.102.234	4.687.035
DETTES		
Dettes financières Note 11	3.611.394	3.683.424
Comptes courants Note 11	283.884	294.294
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Note 11	32.643.407	29.181.763
Dettes d'exploitation Note 11	6.676.590	5.872.279
Dettes diverses Note 11	1.188.663	750.571
Sous-total Note 11	44.403.938	39.782.331
Produits constatés d'avance et autres Note 12	238.728	141.809
TOTAL	44.642.667	39.924.140
Ecarts de conversion passif Note 13	91.462	94.787
TOTAL DU PASSIF	52.377.314	46.512.720

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (1/ 2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises Note 15	708.052	599.399
Production vendue Note 15	49.108.837	45.611.841
Production stockée	1.394.205	2.868.286
Production immobilisée	239.837	156.779
Subventions d'exploitation	1.679	532
Reprise sur provisions	2.824.339	1.826.223
Transferts de charges	197.809	86.908
Autres produits	2.570	3.562
TOTAL I	54.477.329	51.153.530
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	/ 622.806	485.114
Variation de stocks	(120.185)	(56.471)
Achats et approvisionnements	39.383.744	35.303.964
Autres achats et charges externes	10.326.194	12.047.281
Impôts et taxes et assimilés	77.426	102.347
Salaires et traitements	663.166	672.025
Charges sociales	316.788	317.703
Dotations aux amortissements	94.573	96.518
Dotations aux provisions sur actif circulant	340.783	481.171
Dotations aux provisions pour risques et charges	2.729.688	1.416.153
Dotations aux provisions sur actif immobilisé		
Autres charges	97.045	91.072
Total II	54.532.028	50.956.876
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54.699)	196.655

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54.699)	186.655
Produits financiers		
Produits de participation		
Interets et autres produits assimilés	56.243	100.585
Reprise sur provisions	2.363	301.052
Differences positives de change	242.216	707.151
Produits nets sur cessions de VMP		
Total produits financiers	300.823	1.108.789
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	142.305	590.837
Interets et charges assimilées	92.186	133.662
Differences negatives de change	391.529	416.093
Total charges financières	626.019	1.140.592
RESULTAT FINANCIER	(325.196)	(31.803)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(379.895)	164.852
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	913	46.723
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	1.302
Reprise sur provisions	145.659	81.276
Transfert de charges exceptionnelles		
Total produits exceptionnels	146.574	129.301
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	290	43.014
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	9.118
Dotations aux amortissements et provisions	70.393	127.989
Total charges exceptionnelles	70.714	180.120
RESULTAT EXCEPTIONNEL Note 17	75.860	(50.820)
RESULTAT NET AVANT IMPOT	(304.035)	114.032
Participation	14.294	20.942
Impôts sur les bénéfices (intégration fiscale) produit Note 18	33.630	12.465
RESULTAT NET TOTAL	(284.899)	80.624

Annexe Airbus SAS 31/12/2016

1. Evénements majeurs survenus durant l'exercice

1.1 Activité commerciale

688 avions ont été livrés en 2016 selon la répartition suivante :

- 545 SA dont 68 A320neo
- 66 A330
- 28 A380
- 49 A350

17 livraisons de SA ont été effectuées depuis le site de Mobile aux Etats-Unis.

Airbus a enregistré 731 commandes nettes au cours de cet exercice. Le carnet de commandes s'élève ainsi à fin 2016 à 6 874 avions.

1.2 Production

Le 24 novembre 2016, le premier vol de l'A350-1000 s'est déroulé avec succès.

La première livraison du SAneo destiné à Lufthansa a eu lieu le 20 janvier 2016.

La première livraison d'un A321 produit par la FAL US à Mobile et destiné à Jetblue eu lieu le 22 avril 2016.

1.3 Organisation :

Dans le cadre de la fusion simplifiée prévue le 30 juin 2017 des entités Airbus SAS et Airbus Group SAS, le 23 décembre 2016, la totalité des titres d'Airbus Group SAS ont été apportés à Airbus SAS par Airbus Group SE et Airbus DS Holding BV pour un montant total de 2 037 321 620 euros. La contrepartie de cette opération est une augmentation de capital d'Airbus SAS d'un montant de 522 406 euros (pour porter le capital social à 3 226 781 euros) avec l'émission de 522 406 actions d'une valeur nominale de 1 euro dont 358 996 actions pour Airbus Group SE et 163 410 actions pour Airbus DS Holding BV ainsi qu'une prime d'émission de 2 036 799 214 euros.

1.4 Autres

Le 26 septembre 2016, Airbus SAS a procédé au versement d'1 milliard d'euros de dividendes à ses actionnaires, Airbus Group SE d'une part à hauteur de 944 200 000 euros et à EADS CASA France d'autre part à hauteur de 55 800 000 euros.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC n°2014-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport.

Les règlements CRC n° 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et n° 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) sont appliqués dans les comptes de la société.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les immeubles, les agencements de bâtiments, les ouvrages d'infrastructure, le matériel aérien immobilisé, le matériel de transport et le mobilier de bureau font l'objet d'un amortissement linéaire.

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits, sachant que l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est porté en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Logiciels acquis et logiciels développés	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Ouvrages d'infrastructures et installations générales	10 à 30 ans
Installations complexes spécialisées	10 ans
Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Matériel aérien immobilisé	10 à 20 ans
Autres	3 à 15 ans

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat ou à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

2.2 Immobilisations financières

La valeur brute des participations et des titres est constituée par le coût d'acquisition historique ou la valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire de ces participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise.

La société Airbus SAS a un engagement d'acquisition d'actifs financiers au titre de conventions de portage avec Airbus Group SAS et certaines de ses filiales pour un montant

de 161 millions d'euros présentés en hors bilan au 31 décembre 2016 conformément aux dispositions prévues par l'avis 94-01 du CNC relatif au traitement comptable des engagements financiers sur titres de capital.

En cas de risque de perte de valeur de ces actifs, une provision pour risques est comptabilisée. Au titre des garanties consenties, au 31 décembre 2016, le montant de la provision pour risques enregistrée dans les comptes de la société est de 153 millions d'euros.

Les créances et prêts rattachés aux participations sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'apparaît une perte probable.

Les prêts en devises sont réévalués au cours de clôture.

2.3 Stocks et en cours

Les stocks de pièces détachées sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation des stocks de pièces détachées est constituée pour tenir compte de la durée de vie des pièces.

Les avions produits sont considérés comme produits finis une fois les activités de production terminées et les avions remis au département en charge de la gestion des livraisons aux clients. Avant cette phase, le coût de production des avions, y compris les frais de transport, est enregistré en en-cours de production.

Les avions de deuxième main sont valorisés à leur coût d'achat.

Une provision pour dépréciation de produits finis ou d'en-cours est constatée lorsque la juste valeur est inférieure à la valeur d'inventaire.

2.4 Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'une perte probable apparaît.

2.5 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en euros au cours de clôture du mois précédent leur réalisation et les dettes et créances sont réévaluées au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif. Par ailleurs, les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques et les gains latents ne sont pas inclus dans les résultats.

Les avoirs clients libellés en devises qui feront l'objet d'un décaissement sont réévalués au taux de clôture. Les avoirs libellés en devises qui donnent lieu à des prestations de services supplémentaires ne sont pas réévalués en tant qu'éléments non monétaires.

2.6 Couverture de change

Les ventes d'Airbus sont majoritairement libellées en dollars, alors qu'une partie significative des coûts est encourue en Euro et livre sterling. Par conséquent, Airbus utilise des instruments de couverture de change pour minimiser son exposition nette en dollars et son exposition sur les achats en livre sterling.

Airbus couvre son exposition nette en dollars sur un horizon maximum de 8 ans. Cette exposition nette est définie comme les recettes perçues en dollars à la livraison des avions moins les dépenses payées en dollars.

Les flux couverts correspondent aux prévisions mensuelles de flux en dollars pour un mois donné sur la base des dates de livraison des avions. Le montant à couvrir est décidé par le Comité de Trésorerie d'Airbus sur la base des livraisons d'avions considérées comme hautement probables, à savoir les livraisons correspondant à des commandes fermes ou à des engagements de commande ayant une très forte probabilité de se matérialiser sur la base des documents contractuels échangés.

Les principaux instruments financiers utilisés sont des ventes à terme de dollars contre euros. Ces instruments ne sont pas détenus à titre spéculatif. La relation de couverture est documentée entre les instruments financiers et les flux mensuels en dollars couverts.

Le montant des couvertures débouclées en 2016 et comptabilisées en chiffre d'affaires s'élève à une charge nette de 2 649 millions d'euros contre une charge nette de 2 868 millions d'euros au titre de l'exercice 2015.

Les différences de change sont enregistrées en résultat d'exploitation (chiffre d'affaires) pour refléter les relations de couverture existantes.

L'exposition sur les achats en livres sterling est en partie couverte par des ventes à terme de dollars contre des livres sterling. Les stocks sont valorisés au cours historique, sans tenir compte des couvertures existantes. L'impact potentiel lié à la prise en compte du cours couvert dans le cadre de l'évaluation des stocks d'avions commerciaux n'aurait pas d'impact sur le compte de résultat puisque ce résultat est redistribué dans le cadre du mécanisme de l'Advance Pricing Agreement Civil (Note 2.13).

Le montant des engagements non débouclés au 31 décembre 2016 est présenté dans la note 14 A.

2.7 Transfert des garanties liées aux valeurs résiduelles des avions

En 2004 et 2005, la société Airbus SAS a conclu plusieurs accords avec la société AFS qui ont pour effet de contre garantir le risque lié aux garanties de valeurs résiduelles d'avions (RVG/AVG) et aux engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP), qui faisait l'objet d'une provision dans les comptes d'Airbus SAS, via le versement d'une prime correspondant à l'indemnité versée à AFS aux termes de ces accords.

Le traitement comptable adopté pour traduire cette opération consistait en la reprise par Airbus SAS de la provision antérieurement dotée en raison de ces risques, en contrepartie de la constatation d'une charge certaine au titre des exercices 2004 et 2005.

Les nouvelles garanties de valeurs résiduelles des avions, consenties par Airbus SAS depuis 2006 n'ont pas été contre-garanties par AFS. Airbus SAS a enregistré dans ses comptes les provisions pour couvrir ces risques.

Les engagements d'Airbus SAS envers les compagnies aériennes sont présentés en note 14 C.

Les paramètres du modèle d'évaluation du risque sur ces provisions sont révisés chaque année pour être en ligne avec les conditions actuelles de marché et la probabilité d'exercice de ces engagements.

2.8 Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, hors dépenses d'outillages spécialisés, d'installations d'essais et de prototypes.

2.9 Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires calculés selon la législation fiscale en vigueur.

2.10 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources estimable au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées par le management en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Lorsque la composante temps a un effet significatif sur l'évaluation de la provision, les flux attendus de sortie de ressources sont actualisés.

2.10.1 Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont enregistrées à la suite d'actions légales, d'investigations gouvernementales et autres plaintes déposées contre la société qui font référence à des événements passés. Elles sont estimées par le management lorsque la sortie de ressources apparaît probable et que l'obligation est estimable.

Revue des relations avec les Business Partners

Certains consultants et autres tiers ont initié une procédure de litige commercial et d'arbitrage à l'encontre d'Airbus. Une revue complète et le renforcement des contrôles et pratiques pourrait conduire, à l'avenir, à l'apparition de nouveaux litiges ou à des mises en cause de responsabilité civile ou pénale qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers d'Airbus SAS bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ces passifs éventuels.

Enquêtes par le SFO britannique et le PNF français sur les ventes d'avions commerciaux

Dans le cadre de la revue de sa politique de contrôle interne et de conformité, le groupe Airbus a découvert des erreurs et des omissions sur des informations relatives à des consultants fournies dans le cadre de dossiers de crédit export pour des clients du groupe.

Début 2016, Airbus Group SE a informé les agences de crédit export du Royaume-Uni, d'Allemagne et de la France des irrégularités découvertes. Airbus Group SE a divulgué la même information au bureau d'enquête britannique sur les fraudes (« SFO » Serious Fraud Office).

En août 2016, le « SFO » a informé le groupe Airbus qu'il ouvrait une enquête pour allégation de fraudes et corruption concernant les ventes d'avions commerciaux relative à des irrégularités concernant des consultants externes (business partners). En mars 2017, le Parquet National Financier Français (PNF) a informé le groupe Airbus qu'il a également ouvert une enquête préliminaire pour le même sujet et que les deux autorités agiraient désormais de manière coordonnée. Le groupe Airbus coopère pleinement avec les deux

autorités. Les enquêtes menées par le SFO et le PNF et les conclusions pouvant en résulter pourraient avoir des conséquences négatives pour le groupe Airbus et Airbus SAS. La condamnation au paiement d'une amende résultant des enquêtes menées par le SFO et le PNF dépendra des constatations factuelles de ces enquêtes et pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ce passif éventuel.

Financement par les agences de crédit export (export credit agency- ECA)

Les financements des agences de crédit export sont toujours suspendus. Airbus travaille avec les agences concernées pour rétablir ces financements.

2.10.2 Provisions séries

- **Provisions pour perte sur contrats de vente**

Les commandes pouvant donner lieu à la constitution de provisions pour pertes, sont celles enregistrées en carnet au 31 décembre, c'est-à-dire celles pour lesquelles, à cette date, un contrat a été signé et un acompte significatif encaissé. Les pertes probables sur l'ensemble du contrat concerné, dès lors qu'elles sont connues, font l'objet de provisions pour risques. Les pertes sur contrat sont identifiées en suivant la progression du programme et en mettant à jour l'estimation des coûts du contrat. L'étendue des hypothèses, jugements et estimations retenus varie en fonction de la taille des contrats et des programmes correspondants. En particulier, le démarrage de nouveaux programmes induit un niveau accru d'estimations et de jugements relatifs aux prévisions de développement, de production et de certification, ainsi qu'aux prévisions de coûts.

Ces estimations et jugements sont sujets à modification en fonction de la disponibilité de nouvelles informations, au fur et à mesure de l'avancement des contrats et des programmes.

La part de perte pondérée par le pourcentage d'avancement des travaux est comptabilisée en dépréciation des en-cours.

Les flux dollars inclus dans les provisions pour perte sur contrats de ventes, sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui inclut les résultats du portefeuille des couvertures de change.

- **Provisions pour prestations à fournir**

Les travaux, consécutifs à une vente, que l'entreprise devra réaliser pour respecter ses engagements, sont provisionnés dès l'exercice de comptabilisation de la vente lorsque leur montant peut être déterminé avec une assurance raisonnable.

- **Provision DMC**

Airbus Military SL, filiale d'Airbus SAS, a un contrat avec plusieurs Nations, représentées par l'OCCAR, pour la conception, le développement, la fabrication et la livraison de 170 avions A400M.

Dans ce cadre, Airbus Military SL a conclu des accords avec des partenaires industriels, parmi lesquels Airbus SAS. Airbus Military SL a également délégué à Airbus SAS le management du développement de l'ensemble du programme ainsi que certains risques afférents à travers le contrat DMC (Development Management Contract), pour lequel Airbus SAS a été rémunérée.

Ce contrat est inclus dans l'APA A400M (voir la note 2.14) qui prévoit que les coûts et revenus cumulatifs relatifs à ce contrat à fin 2012 sont transférés à l'UTE au fur et à mesure de la livraison des avions. Les coûts encourus et revenus perçus à partir de 2013 au titre de ce contrat sont transférés à l'UTE au cours du même exercice. La provision DMC s'élève à 177 millions d'euros au 31 décembre 2016 et est reprise au même rythme que les coûts et revenus antérieurs à 2012 et transférés à l'UTE.

Pour la phase de production de l'A400M, le management du programme a été délégué par Airbus Military SL à Airbus Defence & Space SAU à travers le contrat PMC (« Programme Management Contract ») effectif depuis janvier 2014.

- **Autres provisions**

Suite au lancement, fin 2006, du programme A350XWB en remplacement du programme A350, le rachat des engagements de livraison dans le cadre des commandes fermes, pour les avions initialement prévus et qui ne pourront plus être honorés a été provisionné.

2.10.3 Provisions pour risques support après-vente

Une provision pour garantie est constituée pour la part des coûts de modification ou de maintenance après-vente qu'Airbus doit couvrir contractuellement. La provision n'est constituée que pour les avions livrés. Le cas échéant, le coût de la garantie est retenu dans l'estimation des pertes sur contrats.

De plus, pour des modifications ou la résolution de problèmes techniques connus au titre desquelles Airbus a une obligation, une provision pour risque spécifique est comptabilisée. Elle est constituée sur la base des coûts prévisionnels, pour les avions déjà livrés.

Les flux dollars inclus dans ces provisions sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui tient compte des couvertures de change contractées.

2.10.4 Provisions pour charges de personnel

La dette actuarielle relative aux indemnités de départ en retraite des personnels de la société et aux médailles du travail a été évaluée par un cabinet d'actuaire à 336 285 859 euros à partir d'hypothèses actuarielles mises à jour fin 2016. Ces engagements sont provisionnés à hauteur de 261 763 111 euros dans les comptes au 31 décembre 2016. La part des engagements de retraite non provisionnés au 31 décembre 2016, soit 74 522 748 euros, sera enregistrée sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle au sein de la société conformément à la méthode 1 (méthode dite du corridor) de la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la dette actuarielle à fin 2016 sont les suivantes :

- Taux actualisation	1.40 %
- Taux de revalorisation des salaires	2.50 %
- Age de départ à la retraite	65 ans
- Table de mortalité	INSEE TV 2012-2014
- Taux de rotation calculé sur les taux moyens de rotation sur les cinq dernières années, et par tranche d'âge, soit :	
▪ 16-29 ans :	3,6%
▪ 30-34 ans :	3,6%
▪ 35-44 ans :	3,4%
▪ 45-54 ans :	2,8%
▪ 55-59 ans :	2,6%
▪ + de 60 ans :	0 %

Les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, n'étant pas rémunérés directement par Airbus SAS, aucune provision n'a été comptabilisée, pour eux, dans les comptes d'Airbus SAS.

Concernant la provision pour médailles du travail ; elle est calculée au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent

l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille et prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées pour toute la période de travail.

2.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est relatif essentiellement à la vente des avions, des pièces de rechange et de services spécifiques après-vente. Les revenus et la marge sont reconnus par avion à la livraison de l'avion dès lors que les risques et avantages inhérents à la transaction ont été transférés à l'acheteur.

La société qualifie comme contrat long terme les contrats signés avec les compagnies aériennes qui ont influencé de façon significative le design et la technologie de l'A350 XWB. Compte tenu de la forte implication de certaines compagnies aériennes clients de lancement dans le processus de développement et de production du programme A350 XWB, la société applique la méthode de comptabilisation à l'avancement pour les contrats signés avec ces compagnies.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'avions libellé en dollar est reconnu au taux de clôture du mois précédent.

La présentation en chiffre d'affaires des incidences des couvertures de change est exposée dans la note 2.6 Couverture de change.

2.12 Impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'impôt sur les sociétés, la société Airbus SAS est tête d'intégration fiscale d'un groupe fiscal constitué par les sociétés suivantes:

- AIRBUS INVEST SAS
- AIRBUS AERO SAS
- AIRBUS OPERATIONS SAS
- AIRBUS MOBILITY
- STAR REAL ESTATE SAS
- SNC ANITA
- SNC ANITA 2
- AIRBUS UK TOULOUSE
- AIRBUS CORPORATE JET CENTRE SAS
- SATAIR GROUP SAS
- NAVBLUE SAS

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur leur résultat propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Sur l'exercice où les filiales redeviendraient bénéficiaires, la société mère supporterait alors une charge d'impôt.

2.13 Advance Pricing Agreement Civil

Le 27 avril 2004, un accord préalable de prix de transfert multilatéral (Advanced Pricing Agreement) a été signé par les autorités fiscales allemandes, espagnoles, françaises et britanniques. Cet accord couvre les activités communes « Common Business » d'Airbus exécutées par Airbus SAS et les quatre entités nationales « NATCO's » (Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Operations S.L). L'avion de transport militaire « A400M » est exclu de l'accord.

Cet accord a été reconduit par les autorités fiscales sur les mêmes bases jusqu'à la fin de l'exercice 2019.

2.14 Advance Pricing Agreement A400M

Un APA spécifique au programme A400M a été signé formellement en 2013 par les quatre administrations fiscales (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni). Cet accord détermine les conditions de rémunération des sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Defence & Space SAU pour les activités de développement, de production et de vente des A400M à la société AMSL, qui a pour clients différentes Nations représentées par l'OCCAR. Une structure en participation de droit espagnol (UTE) permet de partager les résultats des ventes de ces avions. L'inclusion de la société Airbus Defence & Space GmbH dans cet accord est en cours de formalisation. L'APA stipule que la société Airbus SAS sera compensée pour ses coûts et produits engagés au titre du programme sans prendre part au partage du résultat. Cet accord ne couvre pas les activités de service et de support.

2.15 Accord de partage du chiffre d'affaires relatif aux activités de service et de de support de l'A400M

Les sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd, Airbus Defence & Space SAU et Airbus Defence & Space GmbH ont signé un accord de répartition du chiffre d'affaires relatif aux activités de services et de support de l'A400M. Cet accord définit les modalités de rémunération des sociétés concernées pour les activités réalisées depuis qu'elles ont débuté.

2.16 Autres points fiscaux

Concernant le contrôle fiscal portant sur les exercices 2004 et 2005, la société Airbus SAS, en son nom et pour le compte de sa filiale intégrée, Airbus Operations SAS, a déposé début 2012 une réclamation contentieuse contre l'avis de mise en recouvrement reçu et a demandé à bénéficier du sursis de paiement. La DVNI (Direction des Vérifications Nationales et Internationales) a accepté partiellement la position de la société par une réponse fin 2014. Les points majeurs contestés par la société ayant été rejetés, la société a déposé une requête introductive d'instance auprès du Tribunal Administratif de Montreuil fin Janvier 2015. Aucune provision n'est constituée dans les comptes de la société Airbus SAS à ce titre. Afin d'éviter de mettre en place une garantie bancaire, la société Airbus SAS, en tant que mère du groupe fiscal Airbus, a payé la totalité de l'avis de mise en recouvrement émis par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) fin décembre 2015. Le Tribunal Administratif de Montreuil en Juin 2016 a accordé un dégrèvement partiel à la société Airbus SAS (dégrèvement reversé à la société Airbus Operations SAS). La société Airbus SAS a fait appel du surplus auprès de la Cour Administrative d'Appel de Versailles.

Suite au dépôt, par la société Airbus SAS en 2011, d'une requête devant le tribunal administratif de Toulouse aux fins de contester l'application d'une pénalité sur une opération

de carry back interne à l'intégration fiscale, plusieurs mémoires ont été échangés entre la société et la DVNI. Le tribunal de Toulouse a rendu un jugement défavorable à la société fin 2014. La société a payé la pénalité à l'administration fiscale début 2015 et a formé appel devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a rendu une décision favorable à la société Airbus SAS en Février 2017. Cette décision est susceptible à appel.

La société a reçu en décembre 2015 une proposition de rectification de la DVNI au titre du contrôle fiscal portant sur les exercices fiscaux 2011 et 2012. Ce contrôle fiscal a été clôturé en 2016.

2.17 Consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, Airbus SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société Airbus Group SE.

2.18 Transaction avec les parties liées

Aucune transaction avec les parties liées présentant une importance significative et non conclue à des conditions normales de marché n'est intervenue sur l'exercice.

2.19 Rémunérations allouées aux organes de direction et d'administration

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes de direction et d'administration par Airbus SAS.

3. Evénements post-clôture

En mars 2017, le Parquet National Financier Français (PNF) a informé le groupe Airbus de l'ouverture d'une enquête préliminaire pour allégation de fraudes et de corruption, concernant les ventes d'avions commerciaux, relative à des irrégularités concernant des consultants externes (business partners) tel que détaillé dans le paragraphe 2.10.1.

AIRBUS SAS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

A - VALEURS BRUTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2015	31/12/2016			
		Augmentations	Transferts	Cessions	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques	335.646	513	29.765	3	365.920
Immobilisations incorporelles en cours	31.577	23.790	(26.676)		28.691
	367.223	24.303	3.088	3	394.611
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et aménagements de terrains	9.572	291	(69)		9.794
Constructions	152.818	222	2.653	104	155.589
Matériel et équipement	281.897	3.719	(107.515)	19	178.081
Matériel de transport - avions Beluga	553.312				553.312
Autres immobilisations	49.961	1.150	503	34	51.580
Immobilisations en cours	7.578	236.972	101.340		345.889
	1.055.138	242.353	(3.088)	156	1.294.246
TOTAL IMMOBILISATIONS	1.422.360	266.656		159	1.688.857

AIRBUS SAS

B - AMORTISSEMENTS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2015	31/12/2016		
		Dotations	Reprises	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300.696	33.868	3	334.561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et aménagements de terrains	1.440	193		1.633
Constructions	107.165	4.523	2	111.687
Matériel et équipement	171.151	15.635	19	186.767
Matériel de transport - avions	160.479	37.900		198.379
Autres immobilisations	41.275	2.452	20	43.707
	481.509	60.704	40	542.173
TOTAL AMORTISSEMENTS	782.205	94.573	43	876.735

C - VALEURS NETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Total valeurs brutes immobilisations incorporelles	394.611	367.223
Total amortissements immobilisations incorporelles	334.561	300.696
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60.050	66.527

Total valeurs brutes immobilisations corporelles	1.294.246	1.055.138
Total amortissements immobilisations corporelles	542.173	481.509
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	752.072	573.629

AIRBUS SAS

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(Milliers d'Euros)

		31/12/2015	31/12/2016		
		Net	Brut	Dépréciations	Net
Participations	NOTE 3-A	8.017.819	10.089.466	(60.149)	10.029.317
Créances rattachées à participations	NOTE 3-B				
Prêts	NOTE 3-C	1.626.307	1.648.344	(63.913)	1.584.431
Titres immobilisés	NOTE 3-D	41.700	46.000		46.000
		9.685.826	11.783.810	(124.062)	11.659.748

AIRBUS SAS

NOTE 3-A : LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (1/2)

en EUR (sauf indication contraire)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Pays	Capital social	Capitales propres hors capital social, avant affectation du résultat	Quote part du capital adhérent	Nombre d'actions détenues	Valeur comptable des titres de participations		Prêts et avances consenties	Caution et avais	CA HT 2018	Résultat net 2018	Dividendes encaissés au cours de l'exercice 2018
						Brid	Net					
FILIALES ET PARTICIPATIONS												
AI GROUP SAS 31700 ELAGNAC	France	1 191 445 947	5 435 530 000	100	1 191 445 947	2 037 321 620	2 037 321 620			742 100 000	1 020 100 000	
AIRBUS RIVEST SAS 31700 ELAGNAC	France	478 838 155	163 848 236	100	2 500	478 838 153	478 838 153			0	(226 810)	
AIRBUS JAPAN KK Chiyoda-Ku, TOKYO	Japan	JPY 99 000 000	JPY (75 459 020)	100	378	605 512	481 223	144 289		JPY 740 826 615	JPY 10 853 039	
AIRBUS CHINA Limited Duddell Street Central Hong Kong	China	USD 1 000 000	USD 142 015 702	100	1 000 000	104 255 450	104 255 450			USD 53 159 044	USD (1 733 540)	
AIRBUS CANADA Customer Support Inc 115A, 351 MONTREAL	Canada	CAD 100	CAD 929 540	100	100	57	57			CAD 77 045	3 111	
Airbus (Taiwan) DELIVERY CENTER Ltd N°2 West 8th rd, TAIPEI - RP CHINA	China	CNY 93 628 000	CNY (13 015 000)	100		10 000 000	1 300 034	8 697 960		CNY 128 510 000	CNY 14 453 000	
SATAIR GROUP SAS 31700 ELAGNAC	France	59 240 304	165 008 656	100	50 246 304	238 982 216	238 982 216	238 982 216		0	(2 109 619)	
AIRBUS OPERATIONS SAS 31700 ELAGNAC	France	978 826 931	4 323 634 302	100	978 826 931	8 854 848 763	8 854 848 763	8 854 848 763		11 014 541 647	329 373 649	
AIRBUS AMERICAS, Inc Hamden Virginia 20711 USA	USA	USD 1 270 19	USD 410 102 791	100	26 986	206 128 409	206 128 409	206 128 409		USD 1 763 897 281	USD 20 209 800	
AIRBUS TRANSPORT INTERNATIONAL SNC 31700 ELAGNAC	France	1 530	23 376 020	99 90	999	1 530	1 530	1 530		161 011 624	0 327 517	
AIRBUS AERO SAS 31700 ELAGNAC	France	137 596	3 554 635	99 76	2 494	536 021	536 021	536 021		0	2 094 318	
ENC AHITA 31700 ELAGNAC	France	100	(1 539 654)	99	99	99	99	99		2 678 967	1 411 419	
ENC AHITA 2 31700 ELAGNAC	France	100	(1 209 504)	99	99	99	99	99		2 688 000	(45 170)	
AIRBUS MILITARY SL 28021 MADRID	Espagne	3 010	2 202 890	60 40	347	2 000	2 000	2 000		1 418 398 000	2 301 000	
SOUS-TOTAL FILIALES						10 036 022 134	1 851 357	10 036 970 877				

AIRBUS SAS

NOTE 3-A : LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (2/2)

en EUR (sauf indication contraire)

	N° SIREN	Pays	Capital social	Capitaux propres hors capital social, avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu	Nombre d'actions détenues	Valeur comptable des titres de participations		Prêts et avances courantes	Cautions et avoirs	CA HT 2016	Résultat net 2016	Dividendes encaissés au cours de l'exercice 2016
							Brut	Dépréciation					
FILIALES ET PARTICIPATIONS													
SOUS-TOTAL pour 1 note 2.4							10 030 022 134	1 831 257	10 028 770 877				
ROOSTACHESPACE SAS 79, quai Marcel Dassault, 82210 Cayst Claud	238 133 240	France	50 000	NC	20	1 000	10 000		10 000		NC	NC	
Autres participations							24 837 853	56 297 875	530 078				
TOTAL PARTICIPATIONS							10 054 860 987						

AIRBUS SAS

NOTE 3-B : CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015

NOTE 3-C : PRETS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
AIRBUS OPERATIONS SAS	1.457.657	402.975	306.131	748.550	1.454.008
SATAIR GROUP SAS	117.534		117.534		115.365
AIRBUS GROUP SE					10.753
AIRBUS CHINA					3.674
DIVERS	73.153	49.290	5.692	18.171	68.742
Dépréciation	(63.913)	(41.116)	(5.692)	(17.105)	(26.235)
	1.584.431	411.149	423.665	749.617	1.626.307

Note 3-D : TITRES IMMOBILISES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
FCPR AEROFUND	46.000			46.000	41.700
	46.000			46.000	41.700

AIRBUS SAS

NOTE 4 : STOCKS ET EN-COURS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Dépréciations	Net	NET
En cours de production	15.519.021	(346.569)	15.172.451	13.737.621
Produits finis	794.853	(672.199)	122.655	113.910
Marchandises / rechanges	737.644	(138.969)	598.675	435.949
	17.051.518	(1.157.737)	15.893.781	14.287.480

AIRBUS SAS

NOTE 5 : CREANCES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	1.148.731	518.773	605.861	24.098	1.089.819
Créances d'exploitation					
Créances clients	567.562	567.562			558.155
Créances clients - Factures à émettre	556.722	556.722			362.227
Créances clients - Effets de commerce	62.422	62.422			84.646
	1.186.706	1.186.706			1.005.028
Créances diverses					
<u>Créances groupe et comptes rattachés</u>	147.415	147.415			6.968
<u>Autres créances diverses</u>					
TVA	661.893	661.893			341.130
Etat - Impôt sur les sociétés	306.230	306.230			303.807
Autres créances	50.805	50.805			309.095
	1.018.928	1.018.928			954.033
Total créances diverses	1.166.343	1.166.343			961.000
TOTAL CREANCES	3.501.780	2.871.821	605.861	24.098	3.055.847

AIRBUS SAS

NOTE 6 : PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIFS

(Milliers d'Euros)						
	31/12/2015	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2016	
Dépréciation série divers Dépréciation des stocks Dépréciation autres SERIES	7.495	614			8.109	
	395.511	238.942	(287.883)		346.569	
	643.656	218.755	(190.212)		672.199	
	1.046.662	458.311	(478.056)		1.026.877	
Dépréciation créance clients SUPPORT	4.380	4.853	(5.275)		3.958	
	4.380	4.853	(5.275)		3.958	
Dépréciation stock pièces dét. SUPPORT HAMBOURG	181.511		(42.541)		138.969	
	181.511		(42.541)		138.969	
Dépréciation des prêts Dépréciation des Immo. Financières Dépréciation créances diverses RISQUES DIVERS	26.235	37.678			63.913	
	34.615	27.267	(1.733)		60.149	
	142.510	1.514	(88.056)		55.968	
	203.360	66.459	(89.789)		180.030	
TOTAL P* POUR DEPRECIATION D'ACTIFS	1.435.913	529.622	(615.701)		1.349.834	

AIRBUS SAS

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016			31/12/2015
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Charges constatées d'avance				
Avoirs émis d'avance avions	311.511	1.858.007	2.169.518	2.025.073
Avoirs émis d'avance (autres)	4.498		4.498	4.498
Charges constatées d'avance avions	46.372	753.103	799.476	717.423
Charges constatées d'avance (autres)	10.976	9.686	20.662	23.235
Total charges constatées d'avance	373.358	2.620.797	2.994.155	2.770.229

AIRBUS SAS

NOTE 8 : ECART DE CONVERSION ACTIF

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
- Prêts / emprunts	408.757	345.317
- Clients	117.820	94.940
- Fournisseurs	145.480	106.429
- Autres	574	574
TOTAL	672.630	547.260

AIRBUS SAS

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

A - Répartition du capital

	Nombre	%	Valeur nominale
1 AIRBUS GROUP S E	2 912 457	90,26	1 Euro
2 EADS CASA FRANCE SAS	150 904	4,68	1 Euro
3 AIRBUS DS HOLDING BV	163 410	5,06	1 Euro

Nota : Toutes les actions sont des actions ordinaires

B - Variation des capitaux propres

(MILLIERS d'Euros)

	31/12/2016	Affectation résultat	Dividendes versés	Provisions réglementées	Reprises de l'exercice	Capital social	Prime d'apport	Résultat 2016	31/12/2015
Capital social	2 704					522			3 227
Prime d'émission-prime d'apport	310 346						2 033 793		2 347 145
Reserves	1 030 953		(1 000 000)						30 953
Bonif de fusion	13 228								13 228
Report à nouveau	115 533	60 624							106 222
Résultat de l'exercice 2015 (profit)	60 624	(60 624)							
Résultat de l'exercice 2016 (profit)								(284 699)	(284 699)
	1 553 468		(1 000 000)					(284 699)	2 306 091
Provisions réglementées	253 289			39 174	(57 603)				234 660
TOTAL	1.606.757		(1 000 000)	39 174	(57 603)			(284.699)	2.540 051

AIRBUS SAS

NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	(Milliers d'Euros)				
	31/12/2015	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2016
Provisions pour risques séries	2.991.326	1.900.090	(1.637.024)		3.254.392
Provision pour risques support après vente	740.169	159.408	(192.595)		706.982
Provision pour charges de personnel	320.833	27.730	(44.223)		304.340
Provision pour risques	6.330	2.664	(2.951)		6.043
Total provisions pour risques et charges personnel	327.163	30.394	(47.174)		310.383
Provision pour pertes de change latentes	547.260	672.630	(547.260)		672.630
Risques divers	1.233	40	(630)		643
Provision pour risques financiers	79.885	77.319			157.204
Total provision pour risques divers	628.378	749.990	(547.891)		830.477
Provisions exceptionnelles					
Provisions pour risques et charges	4.687.035	2.639.882	(2.424.683)		5.102.234

AIRBUS SAS

NOTE 11 : DETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
Dettes financières	3.611.394	545.156	1.860.357	1.205.881	3.683.424
Comptes courants	283.884	283.884			294.294
Avances et acomptes reçus					
Avances et acomptes reçus	32.584.374	14.430.852	13.270.870	4.882.652	29.102.953
Avances reçues - effets	59.033	59.033			78.810
Total avances et acomptes reçus	32.643.407	14.489.885	13.270.870	4.882.652	29.181.763
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs -factures	5.032.803	5.032.803			4.047.447
Dettes fournisseurs- charges à payer	1.614.368	1.614.368			1.781.740
Dettes fournisseurs- effets à payer	29.419	29.419			43.092
Total dettes d'exploitations	6.676.590	6.676.590			5.872.279
Dettes diverses					
Dépôt et cautionnements reçus	2.550	2.550			4.746
Dettes fiscales et sociales					
Personnel	27.378	27.378			39.918
Personnel - charges à payer	223.615	223.615			213.577
TVA	550.850	550.850			204.461
Etat, impôt sur les sociétés					
Autres taxes					
Autres taxes - charges à payer	27.895	27.895			16.598
Dettes diverses	356.376	56.340	300.036		271.272
Total dettes diverses	1.188.663	888.627	300.036		750.571
TOTAL DETTES	44.403.938	22.884.143	15.431.263	6.088.533	39.782.331

AIRBUS SAS

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016			31/12/2015
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Services après-vente		165	165	165
Autres	63.099	57.809	120.908	21.961
Avions	1.875	115.781	117.655	119.682
Total produits constatés d'avance	64.973	173.755	238.728	141.809

AIRBUS SAS

NOTE 13 : Ecart de conversion passif

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
- Prêts / emprunts	7.837	9.533
- Clients	53.419	34.895
- Fournisseurs	17.163	37.317
- Autres	13.043	13.043
TOTAL	91.462	94.787

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

A - 1. Ventes à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD	14.605.949	
	EUR/USD		44.716.298
	Total	59.322.247	

(Milliers De GBP)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en GBP			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	GBP/USD	785.517	
	GBP/USD		2.533.513
	Total	3.319.031	

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD (Collars 1st leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD		
	EUR/USD		7.354.028
	Total	7.354.028	

A - 2. Achat à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Achat devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD	(641.244)	
	EUR/USD		(4 006.046)
	Total	(4.647.290)	

Achat devises USD (Collars 2nd leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD		
	EUR/USD		(8.919.339)
	Total	(8.919.339)	

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

B - Cautions bancaires

	31/12/2016 (Milliers d' Euros)	31/12/2015 (Milliers de dollars)
- Restitution d'acomptes et garantie de performance		43 325
- Cautions AIRBUS GROUP SE	82.151	172.090
- Cautions diverses	8.438	25
	90.589	215.440

C - Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP)

- Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)

(Millions de dollars)

	31/12/2016	31/12/2015
- Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP)		11
- Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)	935	957
Total	935	968

En vertu des accords signés courant 2004 et 2005 avec la société AFS, les engagements relatifs aux garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG) contractés jusqu'au 31/12/2005, ainsi que les engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP) sont intégralement contre garantis

AIRBUS SAS

NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES

(Milliers d'Euros)

Chiffre d'affaires par activité

	31/12/2016	31/12/2015
Pièces détachées	708.052	599.399
Ventes de marchandises	708.052	599.399
Avions neufs	46.656.186	43.100.331
Avions de deuxième main	61.510	94.014
Autres services	1.069.620	855.809
Marge SAS / SEP	18.775	18.892
Autres	1.302.746	1.542.795
Production vendue	49.108.837	45.611.841
TOTAL	49.816.889	46.211.240

Chiffre d'activité par zone géographique (*)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
France et Dom Tom	1.708.609	2.173.294
Europe géographique	17.827.272	15.019.654
Amérique Latine	8.365.629	6.726.557
Etats Unis - Canada	8.945.602	9.981.222
Asie géographique	12.115.320	9.912.891
Reste du monde	854.457	2.397.622
TOTAL	49.816.889	46.211.240

* Les revenus sont alloués par zone géographique de facturation

AIRBUS SAS

NOTE 16 : ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Participations	10.029.317	8.017.819
Créances rattachées à des participations		
Prêts	1.581.844	1.624.642
Créances clients & Comptes rattachés	322.708	343.844
Créances groupe	147.415	6.968
Cash concentration AIRBUS GROUP SE	16.393.480	15.382.340
Emprunts et dettes financières	2.153.737	2.229.416
Dettes groupe	283.884	294.294
Avances et acomptes reçus	3.080.970	3.759.214
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.220.726	4.070.935
Produits d'exploitation	2.346.057	2.033.890
Charges d'exploitation	30.111.893	28.035.458
Produits des participations		
Autres produits financiers	33.479	82.306
Charges financières	59.115	65.634

AIRBUS SAS

NOTE 17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Charges exceptionnelles	70.714	180.120
Pénalités et amendes fiscales	5	1.214
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Charges exceptionnelles sur activité séries		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion -autres	26	7.903
Charges exceptionnelles sur opérations financières		
Valeurs nettes comptables des éléments actifs cédés	290	43.014
Dotations amortissements dérogatoires	39.290	38.104
Dotations provisions pour risques séries	1.103	129
Dotations provisions pour risques et charges exceptionnels	30.000	1.700
Dotations provisions pour dépréciations exceptionnelles		88.056
Produits exceptionnels	146.574	129.301
Produits exceptionnels sur opérations de gestion -autres	2	1.302
Produits des cessions d'éléments d'actif	913	46.723
Reprises amortissements dérogatoires	57.603	63.135
Reprises de provisions pour risques séries		18.141
Reprises de provisions pour investissements		
Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Reprise de provisions pour dépréciations exceptionnelles	88.056	
Transfert de charges		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(75.860)	50.820

AIRBUS SAS

NOTE 18 SITUATION FISCALE

La société AIRBUS SAS est, dans le cadre de l'impôt, tête d'intégration fiscale du groupe fiscal.

Impôt sur les bénéfices	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'impôts		
Carry-back		
Crédit impôt famille	383	347
Crédit impôt apprentissage	1	1
Produits d'intégration fiscale	75.763	101.973
Réduction impôts - Dons mécénat	991	(731)
Restitution d'impôts		
Charges d'impôts	(43.508)	(114.055)
TOTAL	33.630	(12.465)

Impôt sur les bénéfices supporté en l'absence d'intégration	31/12/2016	31/12/2015
Airbus SAS (filiale)		
Impôt sur les Sociétés		19.228
Crédit impôt famille	383	347
Crédit impôt apprentissage	1	1
Réduction impôts - Dons mécénat	991	360
TOTAL	1.375	19.935

Déficits reportables	31/12/2016	31/12/2015
Cumul à fin de période	1.259.684	1.347.339

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	31/12/2016	31/12/2015
<u>Différences temporaires générant un actif d'impôt</u>	616.404	359.834
Provisions non déductibles	150.383	180.229
Ecart de conversion	353.155	169.265
Organic	48	692
Autres	12.819	9.648
<u>Différences temporaires générant un passif d'impôt</u>	421.405	377.751
Provisions non déductibles		
Ecart de conversion	418.289	374.955
Organic	692	1.031
Autres	2.423	1.765
TOTAL	95.000	(17.917)

NOTE 19 EFFECTIF MOYEN

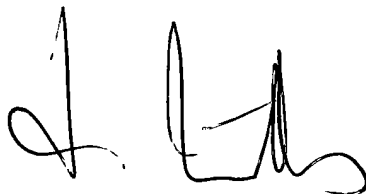
	31/12/2016	31/12/2015
Employés et agents administratifs	375	400
Ingénieurs et cadres	6454	6488
Employés & Agents Techniques de maîtrise	297	284
Apprentis	56	64
Contrat de Professionnalisation	56	86
	7.238	7.322

AIRBUS SAS

1, rond Point Maurice Bellonte 31700 BLAGNAC

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

(comptes établis en Milliers d'euros)

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters, likely representing the name of a company representative.

AIRBUS SAS

	Pages
Sommaire	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Résultat	4&5

Principes comptables et événements majeurs	6 à 15
--	--------

Notes sur le Bilan

Note 1 A	Immobilisations - Valeurs brutes	16
B	Immobilisations - Amortissements	17
C	Immobilisations - Valeurs nettes	17
Note 2	Immobilisations Financières	18
Note 3 A	Titres de participations	19 & 20
B	Créances rattachées à des participations	21
C	Prêts	21
D	Titres immobilisés	21
Note 4	Stocks et en-cours	22
Note 5	Créances	23
Note 6	Provisions pour dépréciation d'actifs	24
Note 7	Charges constatées d'avance	25
Note 8	Ecart de conversion Actif	26
Note 9 A	Répartition du Capital	27
B	Variations des capitaux propres	27
Note 10	Provisions pour risques et charges	28
Note 11	Dettes	29
Note 12	Produits constatés d'avance	30
Note 13	Ecart de conversion Passif	31
Note 14 A	Engagements - Vente et achat à terme	32
B	Cautions bancaires	33
C	Engagements - Garanties liées aux avions (GRP /AVG)	33

Notes sur le Compte de Résultat et divers

Note 15	Chiffre d'affaires	34
Note 16	Éléments concernant les entreprises liées	35
Note 17	Résultat Exceptionnel	36
Note 18	Situation Fiscale	37
Note 19	Effectif moyen	37

AIRBUS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3.226.781 Euros
Siège social: 1, rond point Maurice Bellonte
31700 Blagnac
RCS Toulouse 383 474 814

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES

PRISES PAR CONSENTEMENT ECRIT

EN DATE DU 26 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six juin, à quinze heures,

- la société Airbus SE, société européenne, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 24288945;
- la société EADS CASA France, société par actions simplifiées, ayant son siège social sis 2 rond-point Emile Dewoitine, 31700, Blagnac, identifiée sous le numéro 434 883 484 RCS Toulouse; et
- la société Airbus DS Holdings B.V., société de droit néerlandais, ayant son siège social à Mendelweg 30, 2333 CS Leiden, the Netherlands et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés néerlandais (Handelsregister) sous le numéro 24288945 ;

agissant en qualité de seuls associés (les "**Associés**") de la société par actions simplifiée Airbus, (la "**Société**"), et détenant ensemble la totalité des 3.226.781 actions constituant le capital social de la Société, conformément aux dispositions du Code de Commerce et sur proposition du Comité des Associés, conformément à l'article 18.1 des statuts de la Société, ont statué sur les résolutions portant sur l'ordre du jour suivant:

- approbation des comptes ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial des commissaires aux comptes ;
- nomination de commissaires aux comptes ;
- pouvoirs.

Les Associés ont reconnu que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dans des conditions que les Associés approuvent comme étant satisfaisantes pour les besoins de leur information préalable dans le cadre de l'adoption des résolutions ci-après.

PREMIERE DECISION

(approbation des comptes clos le 31 décembre 2016)

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les opérations décrites dans lesdits rapports, les comptes, le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

En conséquence, la collectivité des Associés donne quitus au Comité des Associés et au Président pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

DEUXIEME DECISION

(affectation du résultat)

Sur proposition du Comité des Associés, la collectivité des Associés décide que la perte de l'exercice d'un montant de 284.699.096 euros est affectée en report à nouveau.

Il est rappelé que les montants des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2013	Néant
2014	Néant
2015	1.000.000.000 €

TROISIEME DECISION

(rapport spécial des Commissaires aux Comptes)

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

(nominations de commissaires aux comptes)

La collectivité des Associés, prenant acte de la démission, en application de l'article L822-9 du Code de Commerce, de la société KPMG Audit ID, Commissaire aux Comptes titulaire et de KPMG Audit IS, Commissaire aux Comptes suppléant:

- nomme la société KPMG SA, domicilié Tour Eqho, 2, avenue Gambetta – CS 60055, 92066 Paris La Défense, Commissaire aux Comptes titulaire pour la durée restante du mandat précédent ;

Le mandat de la société KPMG SA expirera à la fin de l'assemblée générale qui sera appelée en 2019 à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

La collectivité des Associés, prenant acte de l'arrivée à l'échéance du mandat de la société Ernst & Young et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société Auditex SA, Commissaire aux Comptes suppléant:

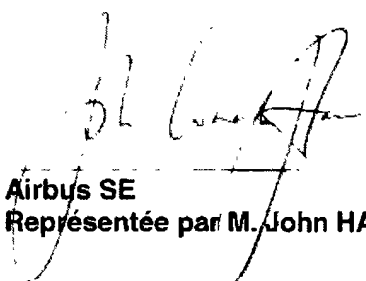
- nomme la société Ernst & Young et Autres, domiciliée 41 rue Ybry, 92576 Neuilly sur Seine cedex, Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle durée de six exercices.

Le mandat de la société Ernst & Young et Autres expirera à la fin de l'assemblée générale qui sera appelée en 2023 à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

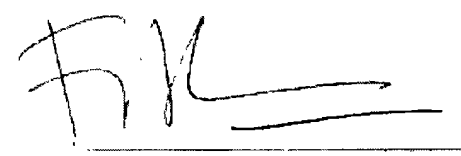
CINQUIEME DECISION

(pouvoirs)

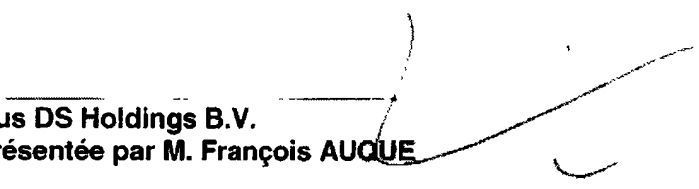
La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au Président pour la réalisation matérielle des décisions adoptées dans le présent acte et, généralement, pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités légales nécessaires à la réalisation desdites opérations. A cet effet tous pouvoirs sont conférés au porteur de tout extrait ou copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.



Airbus SE
Représentée par M. John HARRISON



EADS CASA France SAS
Représentée par M. Fernando ALONSO FERNANDEZ



Airbus DS Holdings B.V.
Représentée par M. François AUQUE

CERTIFIÉ CONFORME



Airbus S.A.S.

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

KPMG Audit ID
Tour Egho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Airbus S.A.S.

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de la collectivité des associés

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de la collectivité des associés en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 22 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit ID



Hervé Michelet

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre Constant



KPMG AUDIT ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



ERNST & YOUNG et Autres
1/2 place des Saisons
92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1
France

Airbus S.A.S

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les documents et rapports prévus
dans le cadre de la prévention
des difficultés des entreprises**

Exercice clos le 31 décembre 2016
Airbus S.A.S
1, Rond-point Maurice Bellonte 31700 Blagnac
Ce rapport contient 2 pages
Référence : HM-172-02



KPMG AUDIT ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



ERNST & YOUNG et Autres
1/2 place des Saisons
92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1
France

Airbus S.A.S

Siège social : 1, Rond-point Maurice Bellonte 31700 Blagnac
Capital social : €3 226 781

Rapport des commissaires aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises

Exercice clos le 31 décembre 2016

Au Président et aux Associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Airbus S.A.S., et en application des dispositions des articles L.232-4 et L.823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que nous n'avons pas reçu communication dans le délai réglementaire des documents et rapports visés aux articles L.232-2 et L.232-4 de ce Code.

Paris La Défense, le 22 mai 2017

KPMG Audit ID



Hervé Michelet
Associé

Ernst & Young et Autres



Pierre Constant
Associé



KPMG AUDIT ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



ERNST & YOUNG et Autres
1/2 place des Saisons
92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1
France

Airbus S.A.S

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016
Airbus S.A.S
1, Rond-point Maurice Bellonte 31700 Blagnac
Ce rapport contient 42 pages
Référence : HM-172-03



KPMG AUDIT ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



ERNST & YOUNG et Autres
1/2 place des Saisons
92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1
France

Airbus S.A.S

Siège social : 1, Rond-point Maurice Bellonte 31700 Blagnac
Capital social : €3.226.781

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Airbus S.A.S, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité des associés. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

La note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment aux immobilisations financières, aux transferts de risques, aux provisions pour risques et charges ainsi qu'à la comptabilisation des effets de change et des couvertures.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions concernant des pertes probables sur litiges, contrats de vente et obligations de support après-vente, tel que décrit en notes 2.10.1, 2.10.2 et 2.10.3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

S'agissant des litiges, nous nous sommes assurés que les éléments et incertitudes éventuelles identifiés à l'occasion des procédures de recensement et d'identification mises en œuvre par la société étaient décrits de façon appropriée dans la note 2.10.1 de l'annexe

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 22 mai 2017

KPMG Audit ID

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Hervé Michelet
Associé

Ernst & Young et Autres

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'P' followed by a series of horizontal strokes.

Pierre Constant
Associé

AIRBUS SAS

1, rond Point Maurice Bellonte 31700 BLAGNAC

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

(comptes établis en Milliers d'euros)

AIRBUS SAS

	Pages
Sommaire	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Résultat	4&5

Principes comptables et événements majeurs	6 à 15
--	--------

Notes sur le Bilan

Note 1 A	Immobilisations - Valeurs brutes	16
B	Immobilisations - Amortissements	17
C	Immobilisations - Valeurs nettes	17
Note 2	Immobilisations Financières	18
Note 3 A	Titres de participations	19 & 20
B	Créances rattachées à des participations	21
C	Prêts	21
D	Titres immobilisés	21
Note 4	Stocks et en-cours	22
Note 5	Créances	23
Note 6	Provisions pour dépréciation d'actifs	24
Note 7	Charges constatées d'avance	25
Note 8	Ecart de conversion Actif	26
Note 9 A	Répartition du Capital	27
B	Variations des capitaux propres	27
Note 10	Provisions pour risques et charges	28
Note 11	Dettes	29
Note 12	Produits constatés d'avance	30
Note 13	Ecart de conversion Passif	31
Note 14 A	Engagements - Vente et achat à terme	32
B	Cautions bancaires	33
C	Engagements - Garanties liées aux avions (GRP /AVG)	33

Notes sur le Compte de Résultat et divers

Note 15	Chiffre d'affaires	34
Note 16	Éléments concernant les entreprises liées	35
Note 17	Résultat Exceptionnel	36
Note 18	Situation Fiscale	37
Note 19	Effectif moyen	37

AIRBUS SAS

ACTIF

(Milliers d'Euros)

		31/12/2016	31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	Note 1	60.050	66.527
Immobilisations corporelles	Note 1	752.072	573.629
Immobilisations financières	Notes 2 à 3	11.659.748	9.685.826
TOTAL		12.471.870	10.325.982
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	Note 4	15.893.781	14.287.480
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 5	1.148.731	1.089.819
Créances d'exploitation	Note 5	1.186.706	1.005.028
Créances diverses	Note 5	1.166.343	961.000
Disponibilités		16.843.098	15.525.921
Charges constatées d'avance et autres	Note 7	2.994.155	2.770.229
TOTAL		39.232.814	35.639.478
Ecarts de conversion actif	Note 8	672.630	547.260
TOTAL DE L'ACTIF		52.377.314	46.512.720

AIRBUS SAS

PASSIF

(Milliers d'Euros)

		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	Note 9		
Capital		3.227	2.704
Primes d'émission, d'apport et de fusion		2.347.145	310.346
Réserves		30.968	1.030.968
Résultat de l'exercice		(284.699)	80.624
Report à nouveau		196.223	115.598
Boni de fusion		13.228	13.228
Acomptes sur dividendes			
Provisions Règlementées		234.860	253.289
TOTAL		2.540.951	1.806.757
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 10	5.102.234	4.687.035
DETTES			
Dettes financières	Note 11	3.611.394	3.683.424
Comptes courants	Note 11	283.884	294.294
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 11	32.643.407	29.181.763
Dettes d'exploitation	Note 11	6.676.590	5.872.279
Dettes diverses	Note 11	1.188.663	750.571
Sous-total Note 11		44.403.938	39.782.331
Produits constatés d'avance et autres	Note 12	238.728	141.809
TOTAL		44.642.667	39.924.140
Ecart de conversion passif	Note 13	91.462	94.787
TOTAL DU PASSIF		52.377.314	46.512.720

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (1/ 2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises Note 15	708.052	599.399
Production vendue Note 15	49.108.837	45.611.841
Production stockée	1.394.205	2.868.286
Production immobilisée	239.837	156.779
Subventions d'exploitation	1.679	532
Reprise sur provisions	2.824.339	1.826.223
Transferts de charges	197.809	86.908
Autres produits	2.570	3.562
TOTAL I	54.477.329	51.153.530
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises /	622.806	485.114
Variation de stocks	(120.185)	(56.471)
Achats et approvisionnements	39.383.744	35.303.964
Autres achats et charges externes	10.326.194	12.047.281
Impôts et taxes et assimilés	77.426	102.347
Salaires et traitements	663.166	672.025
Charges sociales	316.788	317.703
Dotations aux amortissements	94.573	96.518
Dotations aux provisions sur actif circulant	340.783	481.171
Dotations aux provisions pour risques et charges	2.729.688	1.416.153
Dotations aux provisions sur actif immobilisé		
Autres charges	97.045	91.072
Total II	54.532.028	50.956.876
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54.699)	196.655

AIRBUS SAS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54.699)	196.655
Produits financiers		
Produits de participation		
Interets et autres produits assimilés	56.243	100.585
Reprise sur provisions	2.363	301.052
Differences positives de change	242.216	707.151
Produits nets sur cessions de VMP		
Total produits financiers	300.823	1.108.789
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	142.305	590.837
Interets et charges assimilées	92.186	133.662
Differences negatives de change	391.529	416.093
Total charges financières	626.019	1.140.592
RESULTAT FINANCIER	(325.196)	(31.803)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(379.895)	164.852
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	913	46.723
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	1.302
Reprise sur provisions	145.659	81.276
Transfert de charges exceptionnelles		
Total produits exceptionnels	146.574	129.301
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	290	43.014
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	9.118
Dotations aux amortissements et provisions	70.393	127.989
Total charges exceptionnelles	70.714	180.120
RESULTAT EXCEPTIONNEL Note 17	75.860	(50.820)
RESULTAT NET AVANT IMPOT	(304.035)	114.032
Participation	14.294	20.942
Impôts sur les bénéfices (intégration fiscale) produit Note 18	33.630	12.465
RESULTAT NET TOTAL	(284.699)	80.624

Annexe Airbus SAS 31/12/2016

1. Evénements majeurs survenus durant l'exercice

1.1 Activité commerciale

688 avions ont été livrés en 2016 selon la répartition suivante :

- 545 SA dont 68 A320neo
- 66 A330
- 28 A380
- 49 A350

17 livraisons de SA ont été effectuées depuis le site de Mobile aux Etats-Unis.

Airbus a enregistré 731 commandes nettes au cours de cet exercice. Le carnet de commandes s'élève ainsi à fin 2016 à 6 874 avions.

1.2 Production

Le 24 novembre 2016, le premier vol de l'A350-1000 s'est déroulé avec succès.

La première livraison du SAneo destiné à Lufthansa a eu lieu le 20 janvier 2016.

La première livraison d'un A321 produit par la FAL US à Mobile et destiné à Jetblue eu lieu le 22 avril 2016.

1.3 Organisation :

Dans le cadre de la fusion simplifiée prévue le 30 juin 2017 des entités Airbus SAS et Airbus Group SAS, le 23 décembre 2016, la totalité des titres d'Airbus Group SAS ont été apportés à Airbus SAS par Airbus Group SE et Airbus DS Holding BV pour un montant total de 2 037 321 620 euros. La contrepartie de cette opération est une augmentation de capital d'Airbus SAS d'un montant de 522 406 euros (pour porter le capital social à 3 226 781 euros) avec l'émission de 522 406 actions d'une valeur nominale de 1 euro dont 358 996 actions pour Airbus Group SE et 163 410 actions pour Airbus DS Holding BV ainsi qu'une prime d'émission de 2 036 799 214 euros.

1.4 Autres

Le 26 septembre 2016, Airbus SAS a procédé au versement d'1 milliard d'euros de dividendes à ses actionnaires, Airbus Group SE d'une part à hauteur de 944 200 000 euros et à EADS CASA France d'autre part à hauteur de 55 800 000 euros.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC n°2014-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport.

Les règlements CRC n° 2002-10 (relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) et n° 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs) sont appliqués dans les comptes de la société.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les immeubles, les agencements de bâtiments, les ouvrages d'infrastructure, le matériel aérien immobilisé, le matériel de transport et le mobilier de bureau font l'objet d'un amortissement linéaire.

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits, sachant que l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est porté en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Progiciels acquis et logiciels développés	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Ouvrages d'infrastructures et installations générales	10 à 30 ans
Installations complexes spécialisées	10 ans
Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Matériel aérien immobilisé	10 à 20 ans
Autres	3 à 15 ans

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'achat ou à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

2.2 Immobilisations financières

La valeur brute des participations et des titres est constituée par le coût d'acquisition historique ou la valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire de ces participations devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas des titres de participation, la valeur d'inventaire est généralement établie par référence aux capitaux propres, mais aussi en fonction de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité des participations considérées pour l'entreprise.

La société Airbus SAS a un engagement d'acquisition d'actifs financiers au titre de conventions de portage avec Airbus Group SAS et certaines de ses filiales pour un montant

de 161 millions d'euros présentés en hors bilan au 31 décembre 2016 conformément aux dispositions prévues par l'avis 94-01 du CNC relatif au traitement comptable des engagements financiers sur titres de capital.

En cas de risque de perte de valeur de ces actifs, une provision pour risques est comptabilisée. Au titre des garanties consenties, au 31 décembre 2016, le montant de la provision pour risques enregistrée dans les comptes de la société est de 153 millions d'euros.

Les créances et prêts rattachés aux participations sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'apparaît une perte probable.

Les prêts en devises sont réévalués au cours de clôture.

2.3 Stocks et en cours

Les stocks de pièces détachées sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré. Une provision pour dépréciation des stocks de pièces détachées est constituée pour tenir compte de la durée de vie des pièces.

Les avions produits sont considérés comme produits finis une fois les activités de production terminées et les avions remis au département en charge de la gestion des livraisons aux clients. Avant cette phase, le coût de production des avions, y compris les frais de transport, est enregistré en en-cours de production.

Les avions de deuxième main sont valorisés à leur coût d'achat.

Une provision pour dépréciation de produits finis ou d'en-cours est constatée lorsque la juste valeur est inférieure à la valeur d'inventaire.

2.4 Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsqu'une perte probable apparaît.

2.5 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en euros au cours de clôture du mois précédent leur réalisation et les dettes et créances sont réévaluées au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif. Par ailleurs, les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques et les gains latents ne sont pas inclus dans les résultats.

Les avoirs clients libellés en devises qui feront l'objet d'un décaissement sont réévalués au taux de clôture. Les avoirs libellés en devises qui donnent lieu à des prestations de services supplémentaires ne sont pas réévalués en tant qu'éléments non monétaires.

2.6 Couverture de change

Les ventes d'Airbus sont majoritairement libellées en dollars, alors qu'une partie significative des coûts est encourue en Euro et livre sterling. Par conséquent, Airbus utilise des instruments de couverture de change pour minimiser son exposition nette en dollars et son exposition sur les achats en livre sterling.

Airbus couvre son exposition nette en dollars sur un horizon maximum de 8 ans. Cette exposition nette est définie comme les recettes perçues en dollars à la livraison des avions moins les dépenses payées en dollars.

Les flux couverts correspondent aux prévisions mensuelles de flux en dollars pour un mois donné sur la base des dates de livraison des avions. Le montant à couvrir est décidé par le Comité de Trésorerie d'Airbus sur la base des livraisons d'avions considérées comme hautement probables, à savoir les livraisons correspondant à des commandes fermes ou à des engagements de commande ayant une très forte probabilité de se matérialiser sur la base des documents contractuels échangés.

Les principaux instruments financiers utilisés sont des ventes à terme de dollars contre euros. Ces instruments ne sont pas détenus à titre spéculatif. La relation de couverture est documentée entre les instruments financiers et les flux mensuels en dollars couverts.

Le montant des couvertures débouclées en 2016 et comptabilisées en chiffre d'affaires s'élève à une charge nette de 2 649 millions d'euros contre une charge nette de 2 868 millions d'euros au titre de l'exercice 2015.

Les différences de change sont enregistrées en résultat d'exploitation (chiffre d'affaires) pour refléter les relations de couverture existantes.

L'exposition sur les achats en livres sterling est en partie couverte par des ventes à terme de dollars contre des livres sterling. Les stocks sont valorisés au cours historique, sans tenir compte des couvertures existantes. L'impact potentiel lié à la prise en compte du cours couvert dans le cadre de l'évaluation des stocks d'avions commerciaux n'aurait pas d'impact sur le compte de résultat puisque ce résultat est redistribué dans le cadre du mécanisme de l'Advance Pricing Agreement Civil (Note 2.13).

Le montant des engagements non débouclés au 31 décembre 2016 est présenté dans la note 14 A.

2.7 Transfert des garanties liées aux valeurs résiduelles des avions

En 2004 et 2005, la société Airbus SAS a conclu plusieurs accords avec la société AFS qui ont pour effet de contre garantir le risque lié aux garanties de valeurs résiduelles d'avions (RVG/AVG) et aux engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP), qui faisait l'objet d'une provision dans les comptes d'Airbus SAS, via le versement d'une prime correspondant à l'indemnité versée à AFS aux termes de ces accords.

Le traitement comptable adopté pour traduire cette opération consistait en la reprise par Airbus SAS de la provision antérieurement dotée en raison de ces risques, en contrepartie de la constatation d'une charge certaine au titre des exercices 2004 et 2005.

Les nouvelles garanties de valeurs résiduelles des avions, consenties par Airbus SAS depuis 2006 n'ont pas été contre-garanties par AFS. Airbus SAS a enregistré dans ses comptes les provisions pour couvrir ces risques.

Les engagements d'Airbus SAS envers les compagnies aériennes sont présentés en note 14 C.

Les paramètres du modèle d'évaluation du risque sur ces provisions sont révisés chaque année pour être en ligne avec les conditions actuelles de marché et la probabilité d'exercice de ces engagements.

2.8 Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, hors dépenses d'outillages spécialisés, d'installations d'essais et de prototypes.

2.9 Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent les amortissements dérogatoires calculés selon la législation fiscale en vigueur.

2.10 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources estimable au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées par le management en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Lorsque la composante temps a un effet significatif sur l'évaluation de la provision, les flux attendus de sortie de ressources sont actualisés.

2.10.1 Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont enregistrées à la suite d'actions légales, d'investigations gouvernementales et autres plaintes déposées contre la société qui font référence à des événements passés. Elles sont estimées par le management lorsque la sortie de ressources apparaît probable et que l'obligation est estimable.

Revue des relations avec les Business Partners

Certains consultants et autres tiers ont initié une procédure de litige commercial et d'arbitrage à l'encontre d'Airbus. Une revue complète et le renforcement des contrôles et pratiques pourrait conduire, à l'avenir, à l'apparition de nouveaux litiges ou à des mises en cause de responsabilité civile ou pénale qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers d'Airbus SAS bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ces passifs éventuels.

Enquêtes par le SFO britannique et le PNF français sur les ventes d'avions commerciaux

Dans le cadre de la revue de sa politique de contrôle interne et de conformité, le groupe Airbus a découvert des erreurs et des omissions sur des informations relatives à des consultants fournies dans le cadre de dossiers de crédit export pour des clients du groupe.

Début 2016, Airbus Group SE a informé les agences de crédit export du Royaume-Uni, d'Allemagne et de la France des irrégularités découvertes. Airbus Group SE a divulgué la même information au bureau d'enquête britannique sur les fraudes (« SFO » Serious Fraud Office).

En août 2016, le « SFO » a informé le groupe Airbus qu'il ouvrait une enquête pour allégation de fraudes et corruption concernant les ventes d'avions commerciaux relative à des irrégularités concernant des consultants externes (business partners). En mars 2017, le Parquet National Financier Français (PNF) a informé le groupe Airbus qu'il a également ouvert une enquête préliminaire pour le même sujet et que les deux autorités agiraient désormais de manière coordonnée. Le groupe Airbus coopère pleinement avec les deux

autorités. Les enquêtes menées par le SFO et le PNF et les conclusions pouvant en résulter pourraient avoir des conséquences négatives pour le groupe Airbus et Airbus SAS. La condamnation au paiement d'une amende résultant des enquêtes menées par le SFO et le PNF dépendra des constatations factuelles de ces enquêtes et pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers bien qu'à ce stade il soit trop tôt pour déterminer la probabilité ou l'étendue de ce passif éventuel.

Financement par les agence de crédit export (export credit agency- ECA)

Les financements des agences de crédit export sont toujours suspendus. Airbus travaille avec les agences concernées pour rétablir ces financements.

2.10.2 Provisions séries

- **Provisions pour perte sur contrats de vente**

Les commandes pouvant donner lieu à la constitution de provisions pour pertes, sont celles enregistrées en carnet au 31 décembre, c'est-à-dire celles pour lesquelles, à cette date, un contrat a été signé et un acompte significatif encaissé. Les pertes probables sur l'ensemble du contrat concerné, dès lors qu'elles sont connues, font l'objet de provisions pour risques.

Les pertes sur contrat sont identifiées en suivant la progression du programme et en mettant à jour l'estimation des coûts du contrat. L'étendue des hypothèses, jugements et estimations retenus varie en fonction de la taille des contrats et des programmes correspondants. En particulier, le démarrage de nouveaux programmes induit un niveau accru d'estimations et de jugements relatifs aux prévisions de développement, de production et de certification, ainsi qu'aux prévisions de coûts.

Ces estimations et jugements sont sujets à modification en fonction de la disponibilité de nouvelles informations, au fur et à mesure de l'avancement des contrats et des programmes.

La part de perte pondérée par le pourcentage d'avancement des travaux est comptabilisée en dépréciation des en-cours.

Les flux dollars inclus dans les provisions pour perte sur contrats de ventes, sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui inclut les résultats du portefeuille des couvertures de change.

- **Provisions pour prestations à fournir**

Les travaux, consécutifs à une vente, que l'entreprise devra réaliser pour respecter ses engagements, sont provisionnés dès l'exercice de comptabilisation de la vente lorsque leur montant peut être déterminé avec une assurance raisonnable.

- **Provision DMC**

Airbus Military SL, filiale d'Airbus SAS, a un contrat avec plusieurs Nations, représentées par l'OCCAR, pour la conception, le développement, la fabrication et la livraison de 170 avions A400M.

Dans ce cadre, Airbus Military SL a conclu des accords avec des partenaires industriels, parmi lesquels Airbus SAS. Airbus Military SL a également délégué à Airbus SAS le management du développement de l'ensemble du programme ainsi que certains risques afférents à travers le contrat DMC (Development Management Contract), pour lequel Airbus SAS a été rémunérée.

Ce contrat est inclus dans l'APA A400M (voir la note 2.14) qui prévoit que les coûts et revenus cumulatifs relatifs à ce contrat à fin 2012 sont transférés à l'UTE au fur et à mesure de la livraison des avions. Les coûts encourus et revenus perçus à partir de 2013 au titre de ce contrat sont transférés à l'UTE au cours du même exercice. La provision DMC s'élève à 177 millions d'euros au 31 décembre 2016 et est reprise au même rythme que les coûts et revenus antérieurs à 2012 et transférés à l'UTE.

Pour la phase de production de l'A400M, le management du programme a été délégué par Airbus Military SL à Airbus Defence & Space SAU à travers le contrat PMC (« Programme Management Contract ») effectif depuis janvier 2014.

- **Autres provisions**

Suite au lancement, fin 2006, du programme A350XWB en remplacement du programme A350, le rachat des engagements de livraison dans le cadre des commandes fermes, pour les avions initialement prévus et qui ne pourront plus être honorés a été provisionné.

2.10.3 Provisions pour risques support après-vente

Une provision pour garantie est constituée pour la part des coûts de modification ou de maintenance après-vente qu'Airbus doit couvrir contractuellement. La provision n'est constituée que pour les avions livrés. Le cas échéant, le coût de la garantie est retenu dans l'estimation des pertes sur contrats.

De plus, pour des modifications ou la résolution de problèmes techniques connus au titre desquelles Airbus a une obligation, une provision pour risque spécifique est comptabilisée. Elle est constituée sur la base des coûts prévisionnels, pour les avions déjà livrés.

Les flux dollars inclus dans ces provisions sont convertis à un taux de change (appelé « compounded rate ») qui tient compte des couvertures de change contractées.

2.10.4 Provisions pour charges de personnel

La dette actuarielle relative aux indemnités de départ en retraite des personnels de la société et aux médailles du travail a été évaluée par un cabinet d'actuaire à 336 285 859 euros à partir d'hypothèses actuarielles mises à jour fin 2016. Ces engagements sont provisionnés à hauteur de 261 763 111 euros dans les comptes au 31 décembre 2016. La part des engagements de retraite non provisionnés au 31 décembre 2016, soit 74 522 748 euros, sera enregistrée sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle au sein de la société conformément à la méthode 1 (méthode dite du corridor) de la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la dette actuarielle à fin 2016 sont les suivantes :

- Taux actualisation	1.40 %
- Taux de revalorisation des salaires	2.50 %
- Age de départ à la retraite	65 ans
- Table de mortalité	INSEE TV 2012-2014
- Taux de rotation calculé sur les taux moyens de rotation sur les cinq dernières années, et par tranche d'âge, soit :	

▪ 16-29 ans :	3,6%
▪ 30-34 ans :	3,6%
▪ 35-44 ans :	3,4%
▪ 45-54 ans :	2,8%
▪ 55-59 ans :	2,6%
▪ + de 60 ans :	0 %

Les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, n'étant pas rémunérés directement par Airbus SAS, aucune provision n'a été comptabilisée, pour eux, dans les comptes d'Airbus SAS.

Concernant la provision pour médailles du travail ; elle est calculée au fur et à mesure du temps de présence des salariés, en fonction de la probabilité que les salariés atteignent

l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille et prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées pour toute la période de travail.

2.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est relatif essentiellement à la vente des avions, des pièces de rechange et de services spécifiques après-vente. Les revenus et la marge sont reconnus par avion à la livraison de l'avion dès lors que les risques et avantages inhérents à la transaction ont été transférés à l'acheteur.

La société qualifie comme contrat long terme les contrats signés avec les compagnies aériennes qui ont influencé de façon significative le design et la technologie de l'A350 XWB. Compte tenu de la forte implication de certaines compagnies aériennes clients de lancement dans le processus de développement et de production du programme A350 XWB, la société applique la méthode de comptabilisation à l'avancement pour les contrats signés avec ces compagnies.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'avions libellé en dollar est reconnu au taux de clôture du mois précédent.

La présentation en chiffre d'affaires des incidences des couvertures de change est exposée dans la note 2.6 Couverture de change.

2.12 Impôt sur les sociétés

Dans le cadre de l'impôt sur les sociétés, la société Airbus SAS est tête d'intégration fiscale d'un groupe fiscal constitué par les sociétés suivantes:

- AIRBUS INVEST SAS
- AIRBUS AERO SAS
- AIRBUS OPERATIONS SAS
- AIRBUS MOBILITY
- STAR REAL ESTATE SAS
- SNC ANITA
- SNC ANITA 2
- AIRBUS UK TOULOUSE
- AIRBUS CORPORATE JET CENTRE SAS
- SATAIR GROUP SAS
- NAVBLUE SAS

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur leur résultat propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Sur l'exercice où les filiales redeviendraient bénéficiaires, la société mère supporterait alors une charge d'impôt.

2.13 Advance Pricing Agreement Civil

Le 27 avril 2004, un accord préalable de prix de transfert multilatéral (Advanced Pricing Agreement) a été signé par les autorités fiscales allemandes, espagnoles, françaises et britanniques. Cet accord couvre les activités communes « Common Business » d'Airbus exécutées par Airbus SAS et les quatre entités nationales « NATCO's » (Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Operations S.L). L'avion de transport militaire « A400M » est exclu de l'accord.

Cet accord a été reconduit par les autorités fiscales sur les mêmes bases jusqu'à la fin de l'exercice 2019.

2.14 Advance Pricing Agreement A400M

Un APA spécifique au programme A400M a été signé formellement en 2013 par les quatre administrations fiscales (France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni). Cet accord détermine les conditions de rémunération des sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd et Airbus Defence & Space SAU pour les activités de développement, de production et de vente des A400M à la société AMSL, qui a pour clients différentes Nations représentées par l'OCCAR. Une structure en participation de droit espagnol (UTE) permet de partager les résultats des ventes de ces avions. L'inclusion de la société Airbus Defence & Space GmbH dans cet accord est en cours de formalisation. L'APA stipule que la société Airbus SAS sera compensée pour ses coûts et produits engagés au titre du programme sans prendre part au partage du résultat. Cet accord ne couvre pas les activités de service et de support.

2.15 Accord de partage du chiffre d'affaires relatif aux activités de service et de de support de l'A400M

Les sociétés Airbus SAS, Airbus Operations SAS, Airbus Operations GmbH, Airbus Operations Ltd, Airbus Defence & Space SAU et Airbus Defence & Space GmbH ont signé un accord de répartition du chiffre d'affaires relatif aux activités de services et de support de l'A400M. Cet accord définit les modalités de rémunération des sociétés concernées pour les activités réalisées depuis qu'elles ont débuté.

2.16 Autres points fiscaux

Concernant le contrôle fiscal portant sur les exercices 2004 et 2005, la société Airbus SAS, en son nom et pour le compte de sa filiale intégrée, Airbus Operations SAS, a déposé début 2012 une réclamation contentieuse contre l'avis de mise en recouvrement reçu et a demandé à bénéficier du sursis de paiement. La DVNI (Direction des Vérifications Nationales et Internationales) a accepté partiellement la position de la société par une réponse fin 2014. Les points majeurs contestés par la société ayant été rejetés, la société a déposé une requête introductive d'instance auprès du Tribunal Administratif de Montreuil fin Janvier 2015. Aucune provision n'est constituée dans les comptes de la société Airbus SAS à ce titre. Afin d'éviter de mettre en place une garantie bancaire, la société Airbus SAS, en tant que mère du groupe fiscal Airbus, a payé la totalité de l'avis de mise en recouvrement émis par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) fin décembre 2015. Le Tribunal Administratif de Montreuil en Juin 2016 a accordé un dégrèvement partiel à la société Airbus SAS (dégrèvement reversé à la société Airbus Operations SAS). La société Airbus SAS a fait appel du surplus auprès de la Cour Administrative d'Appel de Versailles.

Suite au dépôt, par la société Airbus SAS en 2011, d'une requête devant le tribunal administratif de Toulouse aux fins de contester l'application d'une pénalité sur une opération

de carry back interne à l'intégration fiscale, plusieurs mémoires ont été échangés entre la société et la DVNI. Le tribunal de Toulouse a rendu un jugement défavorable à la société fin 2014. La société a payé la pénalité à l'administration fiscale début 2015 et a formé appel devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a rendu une décision favorable à la société Airbus SAS en Février 2017. Cette décision est susceptible à appel.

La société a reçu en décembre 2015 une proposition de rectification de la DVNI au titre du contrôle fiscal portant sur les exercices fiscaux 2011 et 2012. Ce contrôle fiscal a été clôturé en 2016.

2.17 Consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, Airbus SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société Airbus Group SE.

2.18 Transaction avec les parties liées

Aucune transaction avec les parties liées présentant une importance significative et non conclue à des conditions normales de marché n'est intervenue sur l'exercice.

2.19 Rémunérations allouées aux organes de direction et d'administration

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes de direction et d'administration par Airbus SAS.

3. Evénements post-clôture

En mars 2017, le Parquet National Financier Français (PNF) a informé le groupe Airbus de l'ouverture d'une enquête préliminaire pour allégation de fraudes et de corruption, concernant les ventes d'avions commerciaux, relative à des irrégularités concernant des consultants externes (business partners) tel que détaillé dans le paragraphe 2.10.1.

AIRBUS SAS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

A - VALEURS BRUTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2015	31/12/2016			
		Augmentations	Transferts	Cessions	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques	335.646	513	29.765	3	365.920
Immobilisations incorporelles en cours	31.577	23.790	(26.676)		28.691
	367.223	24.303	3.088	3	394.611
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et aménagements de terrains	9.572	291	(69)		9.794
Constructions	152.818	222	2.653	104	155.589
Matériel et équipement	281.897	3.719	(107.515)	19	178.081
Matériel de transport - avions Beluga	553.312				553.312
Autres immobilisations	49.961	1.150	503	34	51.580
Immobilisations en cours	7.578	236.972	101.340		345.889
	1.055.138	242.353	(3.088)	156	1.294.246
TOTAL IMMOBILISATIONS	1.422.360	266.656		169	1.688.857

AIRBUS SAS

B - AMORTISSEMENTS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2015	31/12/2016		
		Dotations	Reprises	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300.696	33.868	3	334.561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et aménagements de terrains	1.440	193		1.633
Constructions	107.165	4.523	2	111.687
Matériel et équipement	171.151	15.635	19	186.767
Matériel de transport - avions	160.479	37.900		198.379
Autres immobilisations	41.275	2.452	20	43.707
	481.509	60.704	40	542.173
TOTAL AMORTISSEMENTS	782.205	94.573	43	876.735

C - VALEURS NETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Total valeurs brutes immobilisations incorporelles	394.611	367.223
Total amortissements immobilisations incorporelles	334.561	300.696
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60.050	66.527

Total valeurs brutes immobilisations corporelles	1.294.246	1.055.138
Total amortissements immobilisations corporelles	542.173	481.509
TOTAL VALEURS NETTES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	752.072	573.629

AIRBUS SAS

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(Milliers d'Euros)

		31/12/2015	31/12/2016		
		Net	Brut	Dépréciations	Net
Participations	NOTE 3-A	8.017.819	10.089.466	(60.149)	10.029.317
Créances rattachées à participations	NOTE 3-B				
Prêts	NOTE 3-C	1.626.307	1.648.344	(63.913)	1.584.431
Titres Immobilisés	NOTE 3-D	41.700	46.000		46 000
		9.685.826	11.783.810	(124.062)	11.659.748

AIRBUS SAS

NOTE 3-A : LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (1/2)

en EUR (sauf Indication contraire)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Pays	Capital social	Capitaux propres hors capital escl., avant affectation du résultat	Quote part du capital délégué	Nombre d'actions détenues	Valeur comptable des titres de participations		Prêts et avances consenties	Cautions et avals	CA HT 2016	Résultat net 2016	Dividendes encaissés au cours de l'exercice 2016
						Brut	Dépréciation					
FILIALES ET PARTICIPATIONS												
AI GROUP SAS 31700 BLAGNAC	France	1.191.445 947	5 435 500 000	100	1 191 445 947	2 037 321 620		2 037 321 620		742.100 000	1.666.100 000	
AIRBUS INVEST SAS 31700 BLAGNAC	France	478 838 155	163 648 238	100	2 500	478 838 155		478 838 155		0	(228.010)	
AIRBUS JAPAN KK Chiyoda-Ku, TOKYO	Japan	JPY 59.000.000	JPY (75 409 020)	100	378	603 512	481 223	144 289		JPY 740 928 815	JPY 18 853 039	
AIRBUS CHINA Limited Duddell Street Central, Hong Kong	Chine	USD 1.000.000	USD 142 015 702	100	1 000 000	104 255 450		104 255 450		USD 53 156 844	USD (1 738 640)	
AIRBUS CANADA Customer Support Inc H3A 3C1 MONTREAL	Canada	CAD 100	CAD 929 540	100	100	57		57		CAD 77 085	3.111	
Airbus (Tianjin) DELIVERY CENTER Ltd N°2 West 6 rd, TIANJIN - RP CHINA	Chine	CNY 99 628 000	CNY (13 015 000)	100		10.000 000	1.380.034	8 903 958		CNY 28 510 000	CNY 14 450 000	
SATAIR GROUP SAS 31700 BLAGNAC	France	58 246 304	165 006 656	100	59 246 304	236 982 216		236 982 216		0	(2.195.619)	
AIRBUS OPERATIONS SAS 31700 BLAGNAC	France	978.828.831	4 323.834.302	100	978 828 829	6 884.848 763		6 884.848 763		11 614.541 647	300.373.848	
AIRBUS AMERICAS, Inc Herndon, Virginia 20171 USA	USA	USD 1 270,19	USD 410 102 791	100	26 986	296.128 489		296 128 499		USD 1 793 897 281	USD 28 289 880	
AIRBUS TRANSPORT INTERNATIONAL SNC 31700 BLAGNAC	France	1.530	23.378 920	99,90	999	1.553		1 553		181.611 824	8 327.517	
AIRBUS AERO SAS 31700 BLAGNAC	France	137.500	3.554 655	99,79	2 494	536 021		536 021		0	2 084.318	
SNC ANITA 31700 BLAGNAC	France	100	(1 539 654)	99	99	99		99		2.678.987	1 411.419	
SNC ANITA 2 31700 BLAGNAC	France	100	(1.299 504)	99	99	99		99		2.688.068	(48 170)	
AIRBUS MILITARY SL 28022 MADRID	Espagne	3.010	2.202 850	69,40	347	2 089		2 089		1 418 398 000	2 301.000	
SOUS-TOTAL FILIALES						10.030 822.134	1.851.257	10.028.770.877				

AIRBUS SAS

NOTE 3-A : LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (2/2)

en EUR (sauf indication contraire)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	N° SIREN	Pays	Capital social	Capitaux propres hors capital social, avant affectation du résultat	Quote part du capital détenue	Nombre d'actions détenues	Valeur comptable des participations de participations		Prêts et avances consenties	Cautions et avales	CA HT 2016	Résultat net 2016	Dividendes encaissés au cours de l'exercice 2016
							Brut	Dépréciations					
FILIALES ET PARTICIPATIONS Sous-total note 3-A	538.133.240	France	50 000	NC	20	1 000	10 030 622 134	1 851 257	10 028 770 877				
							10 000		10 000				
							56 833 653	58 297 875	530 070				
Autres participations													
TOTAL PARTICIPATIONS							10 086 466 087	60 149 132	10 038 318 865				

AIRBUS SAS

NOTE 3-B : CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015

NOTE 3-C : PRETS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
AIRBUS OPERATIONS SAS	1.457.657	402.975	306.131	748.550	1.454.008
SATAIR GROUP SAS	117.534		117.534		115.365
AIRBUS GROUP SE					10.753
AIRBUS CHINA					3.674
DIVERS	73.153	49.290	5.692	18.171	68.742
Dépréciation	(63.913)	(41.116)	(5.692)	(17.105)	(26.235)
	1.584.431	411.149	423.665	749.617	1.626.307

Note 3-D : TITRES IMMOBILISES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
FCPR AEROFUND	46.000			46.000	41.700
	46.000			46.000	41.700

AIRBUS SAS

NOTE 4 : STOCKS ET EN-COURS

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Dépréciations	Net	NET
En cours de production	15.519.021	(346.569)	15.172.451	13.737.621
Produits finis	794.853	(672.199)	122.655	113.910
Marchandises / rechanges	737.644	(138.969)	598.675	435.949
	17.051.518	(1.157.737)	15.893.781	14.287.480

AIRBUS SAS

NOTE 5 : CREANCES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	1.148.731	518.773	605.861	24.098	1.089.819
Créances d'exploitation					
Créances clients	567.562	567.562			558.155
Créances clients - Factures à émettre	556.722	556.722			362.227
Créances clients - Effets de commerce	62.422	62.422			84.646
	1.186.706	1.186.706			1.005.028
Créances diverses					
<u>Créances groupe et comptes rattachés</u>	147.415	147.415			6.968
<u>Autres créances diverses</u>					
TVA	661.893	661.893			341.130
Etat - Impôt sur les sociétés	306.230	306.230			303.807
Autres créances	50.805	50.805			309.095
	1.018.928	1.018.928			954.033
<u>Total créances diverses</u>	1.166.343	1.166.343			961.000
TOTAL CREANCES	3.501.780	2.871.821	605.861	24.098	3.055.847

NOTE 6 : PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIFS

					(Milliers d'Euros)
	31/12/2015	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2016
Dépréciation série divers	7.495	614			8.109
Dépréciation des stocks	395.511	238.942	(287.883)		346.569
Dépréciation autres	643.656	218.755	(190.212)		672.199
SERIES	1.046.662	458.311	(478.096)		1.026.877
Dépréciation créance clients	4.380	4.853	(5.275)		3.958
SUPPORT	4.380	4.853	(5.275)		3.958
Dépréciation stock pièces dét.	181.511		(42.541)		138.969
SUPPORT HAMBOURG	181.511		(42.541)		138.969
Depreciation des prêts	26.235	37.678			63.913
Dépréciation des immo. Financières	34.615	27.267	(1.733)		60.149
Dépréciation créances diverses	142.510	1.514	(88.056)		55.968
RISQUES DIVERS	203.360	66.459	(89.789)		180.030
TOTAL P* POUR DEPRECIATION D'ACTIFS	1.435.913	529.622	(615.701)		1.349.834

AIRBUS SAS

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016			31/12/2015
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Charges constatées d'avance				
Avoirs émis d'avance avions	311.511	1.858.007	2.169.518	2.025.073
Avoirs émis d'avance (autres)	4.498		4.498	4.498
Charges constatées d'avance avions	46.372	753.103	799.476	717.423
Charges constatées d'avance (autres)	10.976	9.686	20.662	23.235
Total charges constatées d'avance	373.358	2.620.797	2.994.155	2.770.229

AIRBUS SAS

NOTE 8 : ECART DE CONVERSION ACTIF

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
- Prêts / emprunts	408.757	345.317
- Clients	117.820	94.940
- Fournisseurs	145.480	106.429
- Autres	574	574
TOTAL	672.630	547.260

AIRBUS SAS

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

A - Répartition du capital

	Nombre	%	Valeur nominale
1 AIRBUS GROUP S.E	2 912 467	80,26	1 Euro
2 EADS CASA FRANCE SAS	150 904	4,68	1 Euro
3 AIRBUS DS HOLDING BV	163 410	5,06	1 Euro

Nota : Toutes les actions sont des actions ordinaires

B - Variation des capitaux propres

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	Affectation résultat	Dividendes versés	Provisions réglementées	Reprises de l'exercice	Capital social	Prime d'apport	Résultat 2016	31/12/2016
Capital social	2.704					522			3.227
Prime d'émission-prime d'apport	310.346						2.036.799		2.347.145
Reserves	1.030.968		(1.000.000)						30.968
Bonif de fusion	13.228								13.228
Report à nouveau	115.598	80.624							196.222
Résultat de l'exercice 2015 (profit)	80.624	(80.624)							
Résultat de l'exercice 2016 (profit)								(284.699)	(284.699)
	1.553.468		(1.000.000)					(284.699)	2.306.091
Provisions réglementées	253.289			39.174	(57.603)				234.860
TOTAL	1.806.757		(1.000.000)	39.174	(57.603)			(284.699)	2.540.951

AIRBUS SAS

NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	(Milliers d'Euros)				
	31/12/2015	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2016
Provisions pour risques series	2.991.325	1.900.090	(1.637.024)		3.254.392
Provision pour risques support après vente	740.169	159.408	(192.595)		706.982
Provision pour charges de personnel	320.833	27.730	(44.223)		304.340
Provision pour risques	6.330	2.664	(2.951)		6.043
Total provisions pour risques et charges personnel	327.163	30.394	(47.174)		310.383
Provision pour pertes de change latentes	547.260	672.630	(547.260)		672.630
Risques divers	1.233	40	(630)		643
Provision pour risques financiers	79.885	77.319			157.204
Total provision pour risques divers	628.378	749.990	(547.891)		830.477
Provisions exceptionnelles					
Provisions pour risques et charges	4.687.035	2.839.882	(2.424.683)		5.102.234

AIRBUS SAS

NOTE 11 : DETTES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2015
Dettes financières	3.611.394	545.156	1.860.357	1.205.881	3.683.424
Comptes courants	283.884	283.884			294.294
Avances et acomptes reçus					
Avances et acomptes reçus	32.584.374	14.430.852	13.270.870	4.882.652	29.102.953
Avances reçues - effets	59.033	59.033			78.810
Total avances et acomptes reçus	32.643.407	14.489.885	13.270.870	4.882.652	29.181.763
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs -factures	5.032.803	5.032.803			4.047.447
Dettes fournisseurs- charges à payer	1.614.368	1.614.368			1.781.740
Dettes fournisseurs- effets à payer	29.419	29.419			43.092
Total dettes d'exploitations	6.676.590	6.676.590			5.872.279
Dettes diverses					
Dépôt et cautionnements reçus	2.550	2.550			4.746
Dettes fiscales et sociales					
Personnel	27.378	27.378			39.918
Personnel - charges à payer	223.615	223.615			213.577
TVA	550.850	550.850			204.461
Etat, Impôt sur les sociétés					
Autres taxes					
Autres taxes - charges à payer	27.895	27.895			16.598
Dettes diverses	356.376	56.340	300.036		271.272
Total dettes diverses	1.188.663	888.627	300.036		750.571
TOTAL DETTES	44.403.938	22.884.143	15.431.263	6.088.533	39.782.331

AIRBUS SAS

NOTE 12 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016			31/12/2015
	à moins de 1 an	à plus de 1 an	TOTAL	
Services après-vente		165	165	165
Autres	63.099	57.809	120.908	21.961
Avions	1.875	115.781	117.655	119.682
Total produits constatés d'avance	64.973	173.755	238.728	141.809

AIRBUS SAS

NOTE 13 : Ecart de conversion passif

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
- Prêts / emprunts	7.837	9.533
- Clients	53.419	34.895
- Fournisseurs	17.163	37.317
- Autres	13.043	13.043
TOTAL	91.462	94.787

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

A - 1. Ventes à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD	14.605.949	
	EUR/USD		44.716.298
	Total	59.322.247	

(Milliers De GBP)

Ventes devises USD en contrepartie d'un paiement en GBP			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	GBP/USD	785.517	
	GBP/USD		2.533.513
	Total	3.319.031	

(Milliers d'Euros)

Ventes devises USD (Collars 1st leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Ventes à terme	EUR/USD		
	EUR/USD		7.354.028
	Total	7.354.028	

A - 2. Achat à terme de devises

(Milliers d'Euros)

Achat devises USD en contrepartie d'un paiement en EUR			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD	(641.244)	
	EUR/USD		(4.006.046)
	Total	(4.647.290)	

Achat devises USD (Collars 2nd leg)			
Instrument financier	Devise	Terme	
		Moins de 1 an	Plus de 1 an
		Montant	Montant
Achat à terme	EUR/USD		
	EUR/USD		(8.919.339)
	Total	(8.919.339)	

AIRBUS SAS

NOTE 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

B - Cautions bancaires

	31/12/2016	31/12/2015
	(Milliers d' Euros)	(Milliers de dollars)
- Restitution d'acomptes et garantie de performance		43.325
- Cautions AIRBUS GROUP SE	82.151	172.090
- Cautions diverses	8.438	25
	90.589	215.440

C - Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP)

- Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)

(Millions de dollars)

	31/12/2016	31/12/2015
- Engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP)		11
- Garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG)	935	957
Total	935	968

En vertu des accords signés courant 2004 et 2005 avec la société AFS, les engagements relatifs aux garanties de valeur résiduelle d'avions (AVG/ RVG) contractés jusqu'au 31/12/2005, ainsi que les engagements financiers dans le cadre de locations d'avions (GRP) sont intégralement contre garantis

AIRBUS SAS

NOTE 15 : CHIFFRE D'AFFAIRES

(Milliers d'Euros)

Chiffre d'affaires par activité

	31/12/2016	31/12/2015
Pièces détachées	708.052	599.399
Ventes de marchandises	708.052	599.399
Avions neufs	46.656.186	43.100.331
Avions de deuxième main	61.510	94.014
Autres services	1.069.620	855.809
Marge SAS / SEP	18.775	18.892
Autres	1.302.746	1.542.795
Production vendue	49.108.837	45.611.841
TOTAL	49.816.889	46.211.240

Chiffre d'activité par zone géographique (*)

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
France et Dom Tom	1.708.609	2.173.294
Europe géographique	17.827.272	15.019.654
Amérique Latine	8.365.629	6.726.557
Etats Unis - Canada	8.945.602	9.981.222
Asie géographique	12.115.320	9.912.891
Reste du monde	854.457	2.397.622
TOTAL	49.816.889	46.211.240

* Les revenus sont alloués par zone géographique de facturation

AIRBUS SAS

NOTE 16 : ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Participations	10.029.317	8.017.819
Créances rattachées à des participations		
Prêts	1.581.844	1.624.642
Créances clients & Comptes rattachés	322.708	343.844
Créances groupe	147.415	6.968
Cash concentration AIRBUS GROUP SE	16.393.480	15.382.340
Emprunts et dettes financières	2.153.737	2.229.416
Dettes groupe	283.884	294.294
Avances et acomptes reçus	3.080.970	3.759.214
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.220.726	4.070.935
Produits d'exploitation	2.346.057	2.033.890
Charges d'exploitation	30.111.893	28.035.458
Produits des participations		
Autres produits financiers	33.479	82.306
Charges financières	59.115	65.634

AIRBUS SAS

NOTE 17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

(Milliers d'Euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Charges exceptionnelles	70.714	180.120
Pénalités et amendes fiscales	5	1.214
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Charges exceptionnelles sur activité séries		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion -autres	26	7.903
Charges exceptionnelles sur opérations financières		
Valeurs nettes comptables des éléments actifs cédés	290	43.014
Dotations amortissements dérogatoires	39.290	38.104
Dotations provisions pour risques séries	1.103	129
Dotations provisions pour risques et charges exceptionnels	30.000	1.700
Dotations provisions pour dépréciations exceptionnelles		88.056
Produits exceptionnels	146.574	129.301
Produits exceptionnels sur opérations de gestion -autres	2	1.302
Produits des cessions d'éléments d'actif	913	46.723
Reprises amortissements dérogatoires	57.603	63.135
Reprises de provisions pour risques séries		18.141
Reprises de provisions pour investissements		
Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Reprise de provisions pour dépréciations exceptionnelles	88.056	
Transfert de charges		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(75.860)	50.820

AIRBUS SAS

NOTE 18 SITUATION FISCALE

La société AIRBUS SAS est, dans le cadre de l'impôt, tête d'intégration fiscale du groupe fiscal.

Impôt sur les bénéfices	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'impôts		
Carry-back		
Crédit impôt famille	383	347
Crédit impôt apprentissage	1	1
Produits d'intégration fiscale	75.763	101.973
Réduction impôts - Dons mécénat	991	(731)
Restitution d'impôts		
Charges d'impôts	(43.508)	(114.055)
TOTAL	33.630	(12.465)

Impôt sur les bénéfices supporté en l'absence d'intégration	31/12/2016	31/12/2015
Airbus SAS (fille)		
Impôt sur les Sociétés		19.228
Crédit impôt famille	383	347
Crédit impôt apprentissage	1	1
Réduction impôts - Dons mécénat	991	360
TOTAL	1.375	19.935

Déficits reportables	31/12/2016	31/12/2015
Cumul à fin de période	1.259.684	1.347.339

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	31/12/2016	31/12/2015
<u>Différences temporaires générant un actif d'impôt</u>	516.404	359.834
Provisions non déductibles	150.383	180.229
Ecart de conversion	353.155	169.265
Organic	48	692
Autres	12.819	9.648
<u>Différences temporaires générant un passif d'impôt</u>	421.405	377.751
Provisions non déductibles		
Ecart de conversion	418.289	374.955
Organic	692	1.031
Autres	2.423	1.765
TOTAL	95.000	(17.917)

NOTE 19 EFFECTIF MOYEN

	31/12/2016	31/12/2015
Employés et agents administratifs	375	400
Ingénieurs et cadres	6454	6488
Employés & Agents Techniques de maîtrise	297	284
Apprentis	56	64
Contrat de Professionnalisation	56	86
	7.238	7.322